

Communiqué de Presse

Lors de son annonce d'un début de déconfinement le 11 mai, Emmanuel MACRON a provoqué la surprise et l'inquiétude en décidant d'une réouverture progressive des crèches, des écoles et des établissements scolaires dès cette date.

En effet, comment expliquer la logique sanitaire d'une telle décision, alors que la fermeture avait précédé le confinement au motif que les enfants et adolescents étaient des vecteurs souvent asymptomatiques de contamination ?

De plus, qui peut croire que les mesures efficaces, préconisées par l'Inserm ou l'académie de médecine, pour prévenir une seconde vague - tests généralisés, masques, gels hydro-alcooliques, maintien de la distanciation sociale, etc, pourront être mises en œuvre avec des enfants et des adolescents, dans des crèches, des écoles et des établissements.

En prolongeant au-delà de cette date, comme nous l'a confirmé le 1er ministre ce mardi 28 avril, la fermeture des cafés, restaurants ainsi que certains lieux de culture, le gouvernement reconnaît de fait que les regroupements en lieux clos créent une situation de mise en danger sanitaire pour la population.

Cette annonce provoque l'inquiétude légitime des personnels de l'éducation et des parents d'élèves.

Le ministre BLANQUER, lors de ses rencontres avec les organisations syndicales, ose avancer les efforts nécessaires des personnels et l'incompréhension que susciterait leur refus de cette réouverture.

Pour la CGT, il est évident que cette décision n'a pour but que de répondre aux injonctions du patronat en « libérant » les salariés de la garde à domicile de leurs enfants pour la reprise du travail. L'alibi des difficultés scolaires et sociales mis en avant par le président et son ministre semblent particulièrement cyniques, alors que la politique du gouvernement contribue depuis 4 ans à l'aggravation générale de ces inégalités.

À l'école comme ailleurs, pas de protection, pas de travail ! C'est pour cela que La CGT Ville de Nantes demande à Madame le Maire de Nantes, dans une lettre envoyée le vendredi 24 avril (voir P.J), de ne pas rouvrir les écoles le 11 mai.

Pour la CGT, Il s'agirait là d'un acte de responsabilité politique fort dans la lutte contre cette pandémie.